

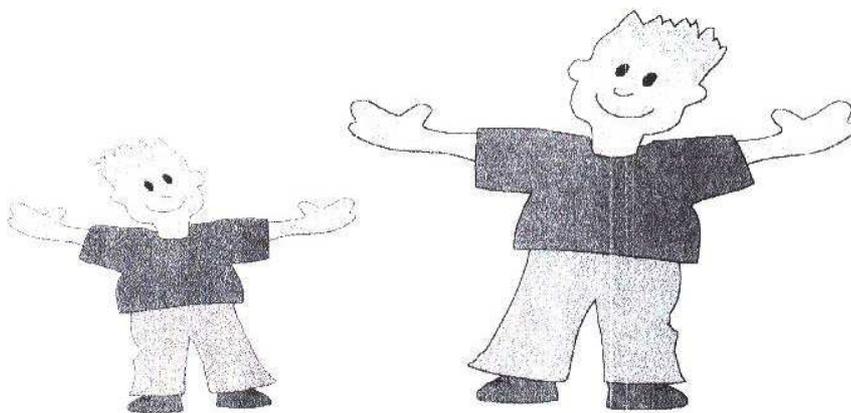
Ecole du Sacré-Cœur  
Rue Maflot, 30  
4120 Neupré (Rotheux-Rimièrre)  
Tél. et Fax : 04.371.44.98  
[direction@ecolelibreneupre.be](mailto:direction@ecolelibreneupre.be)



**PROJET D'ETABLISSEMENT**

**VOULOIR  
GRANDIR**

**AU TRAVERS  
DES AUTRES**



**PROJET  
D'ETABLISSEMENT**

Ecole du Sacré-Coeur  
30, rue Maflot - 11, rue Duchêne  
4120 Neupré

## Plan de notre projet d'établissement.

1. **Identification** de notre école.

2. **Etat des lieux.**

- a. Constatations de l'équipe enseignante.
- b. Fruit de sa réflexion en concertation.

3. **Priorités retenues.**

Sens que nous leur donnons en fonction de la spécificité de notre école.

4. **Plan d'actions.**

Les actions entreprises par rapport à ces priorités.

5. **Moyens mis en oeuvre** pour réaliser ce plan d'actions.

Mise en place de **son encadrement.**

6. **Conclusions.**

En quoi cette démarche recouvre-t-elle notre projet ?

7. **Relevé des personnes** qui s'engagent à lui assurer une bonne fin.

## 1. **Identification** de l'établissement.

- Nom de l'établissement: Ecole du Sacré-Coeur  
Enseignement libre fondamental  
subventionné
- Adresse: Rue Maflot, 30 - 4120 Neupré
- Numéro de matricule: 1 62 121 003 22221
- Entité: Aywaille
- Zone: Liège
- Canton: Seraing
- Personnes de référence:
- *Président du Pouvoir Organisateur* Mr RICHELLE Yvon.
  - Direction Mr KEMPENEERS Philippe.
- Téléphone, télécopieur et répondeur: 04 371 44 98
- Adresse e-mail : direction@ecolelibreupre.be
- Site internet de l'école : www.ecolelibreupre.be
- Population scolaire:
- Section maternelle  
Rue Duchêne, 11 91 élèves au 1 octobre 2005
  - Section primaire  
Rue Maflot, 30 210 élèves au 15 janvier 2005  
231 élèves au 1 octobre 2005
- Type de milieu et environnement naturel: école de village semi-rural.

## 2. Etat des lieux.

### **a) Constatations de l'équipe enseignante.**

L'état des lieux est issu des constatations faites par l'équipe éducative sur le terrain.

L'analyse du comportement général de l'enfant démontre que ...  
de plus en plus d'élèves

- n'essayent pas de surmonter la difficulté rencontrée.
- ne font pas la démarche d'utiliser les référents dont ils disposent ou qui leur sont proposés.
- refusent l'effort ou esquivent la difficulté.
- préfèrent demander la solution à un adulte plutôt que de chercher par eux-mêmes.
- capitulent, se résignent, se découragent voire s'enfoncent dans la difficulté.

Cette analyse faite à l'occasion du précédent Projet d'Etablissement est toujours d'actualité. Si l'équipe éducative ressent une amélioration du comportement général de l'enfant au terme de sa scolarité primaire, notre plan d'action est loin d'être achevé et perpétuellement à remettre sur le métier.

A ces constatations toujours d'actualité, il faut aussi ajouter qu'il apparaît clairement que la gestion du domaine relationnel pose problème tant en classe que dans la cour de récréation. Trop de conflits aboutissent à un "règlement" inadéquat, voire parfois à caractère brutal.

Force est de constater que l'école tend à ne plus être le seul centre d'intérêt de l'enfant et qu'elle n'est pas sa seule source d'acquisition des connaissances et des compétences sociales.

L'enfant interprète parfois mal certaines notions, ou souvent, il ne les intègre que de façon incomplète. Ainsi, par exemple, si l'enfant intègre généralement bien la notion de ses droits, ...il n'en va pas toujours de même pour ce qui est de la notion des devoirs que cela suppose tant envers lui-même qu'envers les autres.

## **b) Fruit de sa réflexion en concertation.**

⇒ Comment réagir face à cette réalité quotidienne?

Notre réflexion nous fait prendre conscience que nous devons absolument *développer l'autonomie de l'enfant face à ce qui est accessible à son âge pour lui permettre de grandir avec le respect de lui-même et le respect des autres.*

Comment rendre l'enfant:

- plus autonome et indépendant,
- ouvert sur le monde,
- accueillant à l'autre
- apte à gérer ses relations avec les autres?

Que pourrait-on entendre par ce concept d'autonomie, cette notion d'indépendance et d'ouverture, de respect ?

- ☰ Un enfant qui cherche lui-même les réponses aux questions qu'il se pose face à son travail.
- ☰ Un enfant qui développe une méthode de travail.
- ☰ Un enfant qui gère ses besoins personnels (habillement, hygiène, nourriture, ...).
- ☰ Un enfant qui découvre et vit les valeurs de Jésus-Christ au sein d'une école chrétienne.
- ☰ Un enfant ouvert à la discussion et à l'échange d'idées, qui gère ses relations avec les autres sans violence.

Tout cela dans le but de former un citoyen autonome, actif et responsable.

### 3. Priorités retenues.

Au fil des réflexions, l'équipe éducative a choisi d'articuler le projet autour des axes suivants:

Dans la perspective de notre spécificité d'enseignement libre chrétien,

**RENDRE L'ENFANT DE NOTRE ÉCOLE:**

***PLUS DÉBROUILLARD,***

***PLUS CHERCHEUR,***

***PLUS PERSÉVÉRANT,***

***PLUS RESPECTUEUX,***

***PLUS RESPONSABLE.***

Ces différents axes nous amènent à formuler une définition, certes un peu idéaliste de l'enfant (tel qu'on souhaiterait qu'il soit à l'école), de la manière suivante:

L'enfant sera motivé, curieux par rapport à des situations problématiques. Il saura prendre des initiatives personnelles et appliquer différentes méthodes de travail.

Pour cela, l'enfant utilisera différents moyens et outils mis à sa disposition, fera appel à des personnes de référence pour mener à bien son initiative et sa recherche. Il soutiendra son effort pour aller jusqu'au bout en prenant le temps et sans baisser les bras.

L'enfant sera acteur d'une vie sociale harmonieuse, soucieux de justice et de paix. En développant en son sein des pratiques démocratiques, l'école préparera l'enfant à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions communautaires et associatives.

#### 4. Plan d'actions.

L'autonomie comme l'indépendance doivent s'acquérir aussi bien sur le plan pédagogique que dans des situations vécues en dehors de la classe.

Après avoir mis en place un projet «JEUX» dans la cour de récréation et après avoir ainsi évalué le comportement de nos élèves durant trois ans, le Conseil de Participation avait décidé d'entrer plus précisément dans le domaine du pédagogique en mettant en place une communication écrite au niveau de l'école entière afin de mieux faire connaître celle-ci : « L' Arc-en-Ciel bavard ».

Par ce journal, nous nous sommes efforcés, et nous nous efforcerons encore, de développer le savoir lire, le savoir écrire et le savoir écouter à travers les compétences transversales, relationnelles, instrumentales et comportementales du programme intégré, notre référent de l'apprentissage.

Dès cette année scolaire, par l'instauration d'un Conseil de classe, notre école poursuit les objectifs généraux du système éducatif à savoir, développer la personnalité tout entière de l'enfant, former en lui un citoyen, le munir des compétences qui lui permettront de prendre ses responsabilités dans la vie sociale et économique.

## 5. Moyens mis en œuvre pour réaliser ce plan d'actions.

Pour améliorer notre action, nous utiliserons les quatre clés des domaines qui ont été sélectionnés, à savoir:

☞ **LA RELATION.**

☞ **L'ESPACE.**

☞ **L'OUVERTURE AU MONDE.**

☞ **LE PROJET.**

Voici ce à quoi nous nous engageons:

➤ 1ère clé: **LA RELATION.**

- Nous prendrons en considération la parole de tous les enfants.
- Nous établirons, pour vivre en Communauté, une charte éclairée par l'Évangile.
- Nous relèverons ce qui est "chouette" dans notre groupe et ce qui ne fonctionne pas correctement.
- Nous nous rappellerons régulièrement les règles établies par le groupe, pour le groupe et pour chacun.
- Nous actualiserons et nous évaluerons nos décisions en leur assurant un suivi.

➤ 2ème clé: **L'ESPACE.**

Nous veillerons au coin religieux de la classe. Chaque élève pourra y être responsabilisé. Il sera invité à y être davantage impliqué afin de rendre ce coin plus vivant.

Le local des enseignants servira de lieu permettant de rappeler les différents temps forts de l'année liturgique et d'illustrer le vécu quotidien de chaque classe.

Nous veillerons à être attentifs aux relations «Ecole - Paroisse» afin d'assurer la continuité dans l'éveil religieux des enfants.

➤ 3ème clé: **L'OUVERTURE AU MONDE.**

Les domaines sociaux, culturels et économiques seront découverts au travers de :

- visites et excursions,
- exposés de personnes de terrain aptes à enrichir notre information,
- discussions et débats éclairés par tout moyen médiatique approprié.

Des opérations humanitaires seront vécues en école telles que :

- visites aux personnes âgées du village, notamment à l'occasion de Noël.
- participer activement aux opérations organisées à l'échelle de la Paroisse, sur le plan communal (Iles de Paix, Opération Thermos, aide au Relais, ...).

Nous sensibiliserons l'enfant à s'impliquer et se sentir impliqué ... pour être un acteur responsable de sa vie.

➤ 4ème clé: **LE PROJET.**

Avec cette clé, nous entrons dans le concret de notre action. Son axe principal porte sur l'écoute, la recherche, le partage, la coopération, le relationnel et la prise en charge des responsabilités de chacun face à un produit fini.

Le projet mis en place par le précédent Projet d'Etablissement (le journal "L'Arc-en-ciel bavard") reste d'actualité; les grandes lignes de ce projet sont reprises ci-dessous.

Afin de répondre aux nouvelles priorités retenues, nous allons mettre sur pied les Conseils de Classe où les notions générales de respect et de responsabilité seront développées.

## **L'Arc-en-Ciel bavard:**

La méthode mise en pratique est:

**Produire**, avec tous les élèves, **un journal** semestriel pour faire connaître la vie de notre école. Nous permettons ainsi aux enfants de réinvestir les compétences développées à l'école fondamentale.

Concrètement, il s'agit:

- De rendre l'enfant débrouillard, chercheur et persévérant dans ce qu'il doit concevoir, produire et lire.
- D'utiliser nos propres ressources au point de vue:
  - acteurs: tous les partenaires de l'école (enfants, enseignants, parents et autres personnes ressources ainsi que le Pouvoir Organisateur).
  - matériel: celui qui est disponible à l'école.
  - financement: un budget de principe octroyé par le Pouvoir Organisateur pour responsabiliser l'enfant dans les dépenses d'un tel projet sans toutefois devoir les compenser.
- Son contenu sera varié, gai, attrayant dans le fond comme dans la forme tout en respectant l'esprit créatif de chacun des acteurs.

Mise en place de son encadrement .

- Au point de vue organisationnel, une grille de son contenu global est créée afin d'organiser une tournante dans les rubriques pour les différents acteurs.
- Chaque classe fournit, sur un support commun, son produit fini sans intervention externe de remise en page.
- Un comité de rédaction centralise les différentes productions réalisées à partir d'une même trame et soumet, éventuellement, l'avant-projet au visa du Pouvoir Organisateur avant publication.

### **Le Conseil de classe :**

Par l'instauration d'un Conseil de classe, notre école poursuit les objectifs généraux du système éducatif à savoir, développer la personnalité tout entière de l'enfant, former en lui un citoyen responsable, le munir également des compétences qui lui permettront de prendre ses responsabilités dans la vie sociale et économique.

**Le Conseil de classe** est la **réunion de tous les enfants de la classe avec l'enseignant**; au besoin, une personne extérieure peut y être invitée.

### **Ensemble, ils y gèrent la vie de la classe :**

- ce qui va bien et ce qui ne va pas bien,
- les relations interpersonnelles,
- l'organisation de la vie en classe, du travail, des responsabilités, des jeux et des projets.

### **Les buts du Conseil de classe sont multiples :**

- développer des compétences sociales telles que:
  - ☑ le développement de l'estime de soi,
  - ☑ l'expression et l'écoute,
  - ☑ l'entraide et la solidarité,
  - ☑ la compréhension,
  - ☑ la coopération,
  - ☑ l'analyse et la prise de décision.
- apprendre à résoudre positivement un conflit ;
- apprendre à reporter la satisfaction d'un besoin ;
- apprendre les notions de droits collectif et individuel, avec la conscience de ce que ces droits supposent ;
- faire l'expérience et l'apprentissage de la démocratie ;

Les valeurs de référence du Conseil de classe sont :

- Autonomie
- Coopération
- Egalité
- Expression
- Justice
- Liberté
- Respect de soi et des autres
- Responsabilité
- Solidarité
- Tolérance

## 6. CONCLUSIONS.

Notre volonté commune est de concrétiser l'ouverture de l'école avec tous ses partenaires, internes comme externes, sans oublier les objectifs du programme intégré afin de permettre à l'enfant de réinvestir ses connaissances et de continuer son apprentissage par de nouvelles découvertes.

Par l'instauration d'un Conseil de classe, notre école poursuit les objectifs généraux du système éducatif à savoir, développer la personnalité tout entière de l'enfant, former en lui un citoyen et le munir des compétences qui lui permettront de prendre ses responsabilités dans la vie sociale et économique.

Fait à Neupré (Rotheux-Rimièrre), le 29.11.2005

Le Conseil de Participation,

Pour accord,

La Direction,

KEMPENEERS Ph.

Le Pouvoir Organisateur,

RICHELLE Y.

## **Relevé des signataires.**

### **Délégués du Pouvoir Organisateur.**

- de LAMINNE de BEX Guy Président
- de LAMINNE de BEX Françoise Membre
- RICHELLE Yvon Membre

### **Représentants des parents.**

- BRONCHART Laurence Membre
- FIRKET Virginie Membre
- CORMAN Jean Secrétaire

### **Représentants du personnel d'éducation.**

- BOVY Marie Membre
- MONFORT Claudine Membre
- HANSENNE Séverine Membre

### **Personne-ressource.**

- KEMPENEERS Philippe Directeur